



MOTTET & DUCLOS TISSOT

COMMISSAIRES DE JUSTICE ASSOCIÉS

PROCES - VERBAL DE DESCRIPTION

EXPEDITION
D2301110

DATE

L'AN DEUX MILLE VINGT TROIS ET LE SEIZE AOUT

DEMANDEUR :

A la requête de la **CAISSE REGIONALE DU CREDIT AGRICOLE MUTUEL DES SAVOIE**, Société Coopérative à capital variable, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés d'ANNECY sous le numéro D 302 958 491, dont le siège social est PAE « Les Glaisins », 4, Avenue du Pré-Félin à ANNECY-LE-VIEUX 74985 ANNECY, agissant poursuites et diligences de ses Représentants Légaux en exercice domiciliés en cette qualité audit siège.

Ayant pour Avocat la Société RIMONDI - ALONSO - HUISSOUD - CAROULLE - PIETTRE (Maître CAROULLE), SELARL d'Avocats au Barreau de THONON-LES-BAINS, demeurant Immeuble « Le Président », 1 bis Avenue des Tilleuls à THONON LES BAINS (Haute-Savoie), représentée par ses Gérants.

AGISSANT EN VERTU :

- La copie exécutoire d'un acte authentique reçu le 06 janvier 2012 par Maître NAZ Dominique, Notaire à DOUVAIN, contenant prêt immobilier en devises n° 479054 d'un montant en principal de la contrevaletur en CHF de la somme de 434 418,00 €, avec affectation hypothécaire publiée au Service de la Publicité Foncière de BONNEVILLE (anciennement Service de la Publicité Foncière de THONON-LES-BAINS), le 23 janvier 2012 volume 2012 V n° 363-634 (privilège de prêteur de deniers et hypothèque conventionnelle).

- La copie exécutoire d'un acte authentique reçu le 27 juin 2013 par Maître NAZ Dominique, Notaire à DOUVAIN, contenant prêt immobilier en devises n° 608848 d'un montant en principal de la contrevalet en CHF de la somme de 426 730,00 €, avec affectation hypothécaire publiée au Service de la Publicité Foncière de BONNEVILLE (anciennement Service de la Publicité Foncière de THONON-LES-BAINS), le 12 juillet 2013 Volume 2013 V n° 2036 (hypothèque conventionnelle).

- D'un commandement tendant à saisie immobilière délivré le 21 juillet 2023 à par exploit du ministère de la SCP Bruno MOTTET, Stéphane DUCLOS et Sabine TISSOT, Commissaires de Justice Associés à la Résidence de ST-JULIEN-EN-GENEVOIS (Haute-Savoie), demeuré infructueux.

- D'un précédent commandement tendant à saisie immobilière adressé pour notification au Tribunal de Première instance sis Rue de l'Athénée 6-8 à GENEVE (Suisse) par acte de transmission de notre ministère en date du 21 juillet 2023 concernant

- Des articles R321-1, R322-2 et R322-3 du Code des Procédures Civiles d'Exécution, dans le cadre d'une procédure de saisie-immobilière, afin d'établir le procès-verbal de description d'une maison sise 39 A, Chemin de Sergieu à MESSERY (Haute-Savoie), appartenant à :

©AVOVENTES.FR

Je soussigné, **Maître Bruno MOTTET**, Huissier de Justice Associé de la S.C.P. Bruno MOTTET - Stéphane DUCLOS - Sabine TISSOT, Commissaires de Justice Associés, et Caroline FREZARD, Commissaire de Justice Salariée à la Résidence de SAINT-JULIEN-EN-GENEVOIS (Haute-Savoie), 8, Rue Amédée VIII de Savoie.

Me suis transporté ce jour à la Mairie de MESSERY où j'ai relevé sur la matrice cadastrale les renseignements ci-après :

©AVOVENTES.FR

PROPRIETES NON BATIES				
Section	N° du plan	N° de Voirie	Nom de la voie ou lieu-dit	Contenance
D	967		FONTAINE	1 a 46
D	968		COLLAND	3 a 37
D	971		PIRALE	4 a 83
D	973		PIRALE	3 a 24

PROPRIETES BATIES				
Section	N° du plan	N° de Voirie	Nom de la voie ou lieu-dit	Nature
D	995	39 A	CHE DE SERGYIEU	MA

PROPRIETES NON BATIES				
Section	N° du plan	N° de Voirie	Nom de la voie ou lieu-dit	Contenance
D	995	39 A	CHE DE SERGYIEU	19 a 27 ca

Ayant préalablement fait sommation en date du 27 juillet 2023 à
d'avoir à se trouver présente le 10 août 2023 à 14 heures à son domicile, mes
opérations description ont été reportées au mercredi 16 août 2023 à 14 heures à sa
demande.

Me suis transporté ce jour à 14 heures au 39 A. Chemin de Sergyieu à MESSERY
(Haute-Savoie). où en présence de _____ et assisté de Monsieur
_____, Diagnostiqueurs, agissant pour le compte
du CABINET DEFIM - GAVARD LEROY, Ingénierie, Etudes Techniques, dont le
siège social est 346, Route de la Tour à PEILLONNEX (Haute-Savoie), qui ont pour
mission d'effectuer le métrage et d'établir les diagnostics suivants :

- Diagnostic de performance énergétique,
- Etat des risques et pollutions,

j'ai constaté ce qui suit :

A L'EXTERIEUR

La propriété de _____ d'une superficie de 1927 m²
est située dans un quartier résidentiel à proximité du chef-lieu de MESSERY et du
lac Léman (photographie « Géoportail » et plan cadastral en annexe).

Elle comprend également 1/6^{ème} en indivision des parcelles cadastrées section D sous
les numéros 967, 968, 971 et 973 qui constituent un chemin d'accès indivis pour
desservir les immeubles implantés sur ces différentes parcelles.

Cette propriété n'est pas clôturée.

La cour côté Sud-Est est recouverte de gravier tout comme les allées périphériques
de la villa (photographies n° 1 et 2 en annexe).

Il s'agit d'une villa d'un étage sur rez-de-chaussée avec sous-sol aménagé construite
en 2014 par la société de maisons clés en mains « LES BATISSEURS
ANNECIENS ».

En maçonnerie traditionnelle et briques avec des façades crépies, elle est recouverte
d'un toit quatre pans avec tuiles mécaniques.

Le garage sur lequel est aménagé une terrasse est accolé à la façade Sud-Est de la
villa (photographie n° 2 en annexe).

En annexe :

- Photographie n° 1 : vue de la propriété.
- Photographie n° 2 : vue des façades Nord-Est et Sud-Est de la villa.
- Photographie n° 3 : vue de la façade Nord-Est de la villa.
- Photographie n° 4 : vue de la façade Sud-Ouest de la villa.
- Photographie n° 5 : vue du garage.
- Photographie n° 7 : vue de l'entrée de la villa en façade Nord-Est.

A L'INTERIEUR

La villa est occupée par

Elle comprend un étage sur rez-de-chaussée avec sous-sol aménagé.

Elle est chauffée par une pompe à chaleur qui est installée dans le jardin (photographie n° 6 en annexe).

Le rez-de-chaussée et le sous-sol sont chauffés par des radiateurs et le premier étage par le sol.

LE REZ-DE-CHAUSSEE

Le hall d'entrée et dégagement

(Photographies n° 8 et 9 en annexe)

La porte d'entrée est équipée d'un châssis fixe.

Le sol est recouvert de carreaux de carrelage.

Les murs et le plafond avec spots intégrés sont peints.

Il est équipé d'une climatisation réversible intégrée dans le plafond (photographie n° 10 en annexe) et d'un système de sonorisation.

La chambre à l'angle Sud

(Photographies n° 11 et 12 en annexe)

Le sol est recouvert d'un parquet en stratifié.

Les murs et le plafond sont peints.

Le chauffage est assuré par un radiateur de chauffage central.

Cette pièce est éclairée par une fenêtre un battant et une fenêtre double battant avec volet roulant motorisé orientées Sud-Ouest.

Un emplacement est prévu pour l'aménagement d'une penderie.

La chambre centrale Sud-Ouest

(Photographies n° 13, 14 et 15 en annexe)

Le sol est recouvert d'un parquet en stratifié.

Les murs et le plafond sont peints.

Le chauffage est assuré par un radiateur de chauffage central.

Cette pièce est éclairée par une fenêtre un battant et une fenêtre double battant avec volet roulant motorisé orientées Sud-Ouest.

La chambre à l'angle Ouest

(Photographies n° 16 et 17 en annexe)

Le sol est recouvert d'un parquet en stratifié.

Les murs et le plafond sont peints.

Une armoire murale deux portes coulissantes est aménagée.

Le chauffage est assuré par un radiateur de chauffage central.

Cette pièce est éclairée par une fenêtre un battant et une fenêtre double battant avec volet roulant motorisé orientées Sud-Ouest.

La chambre parentale côté Nord-Ouest

Le dégagement

(Photographies n° 18 et 19 en annexe)

Le sol est recouvert d'un parquet en stratifié.

Les murs et le plafond avec spots intégrés sont peints.

Le premier dressing

(Photographie n° 20 en annexe)

Le sol est recouvert d'un parquet en stratifié.

Les murs et le plafond avec spots intégrés sont peints.

Ce local est borgne.

Le deuxième dressing

(Photographies n° 21 et 22 en annexe)

Le sol est recouvert d'un parquet en stratifié.

Les murs et le plafond avec spots intégrés sont peints.

Ce local est borgne.

Les toilettes

(Photographie n° 23 en annexe)

Le sol est recouvert de carreaux de carrelage.

Les murs et le plafond avec spots intégrés sont peints.

L'équipement comprend une cuvette de WC suspendue dont le coffre est recouvert de carreaux de carrelage.

Ce local est borgne.

La chambre avec salle de bains

(Photographies n° 24 à 31 en annexe)

Une petite paroi sépare partiellement la chambre de la salle de bains.

Le sol est recouvert d'un parquet en stratifié dans la chambre et de carreaux de carrelage dans la salle de bains.

Les murs sont peints excepté le mur côté Sud-Est de la salle de bains qui est recouvert de carreaux de faïence jusqu'au plafond.

Le plafond est peint, il dispose d'une sonorisation intégrée. Côté salle de bains il est équipé de deux spots intégrés.

Le chauffage est assuré par un radiateur de chauffage central.

Cette pièce est éclairée par une baie vitrée deux coulissants avec volet roulant motorisé orientée Nord-Ouest et par une fenêtre un coulissant avec châssis fixe et volet roulant motorisé orientée Sud-Ouest.

L'équipement de la salle de bains comprend :

- Une baignoire avec mélangeur et douchette.
- Une double douche à l'italienne.
- Un radiateur sèche-serviette électrique.
- Deux vasques avec chacune un mitigeur posées sur un meuble en stratifié équipé de quatre tiroirs. Deux petits miroirs sont installés sur la paroi au-dessus.

La salle de bains

(Photographies n° 32, 33 et 34 en annexe)

Le sol est recouvert de carreaux de carrelage.

Les murs sont habillés de carreaux de faïence jusqu'au plafond.

Le plafond est peint.

Cette pièce est borgne.

L'équipement comprend :

- Une baignoire avec mélangeur et douchette.
- Deux vasques avec chacune un mitigeur intégrées dans un meuble en stratifié équipé de quatre tiroirs.
- Une douche à l'italienne.
- Un radiateur sèche-serviette électrique.

Les toilettes

(Photographie n° 35 en annexe)

Le sol est recouvert de carreaux de carrelage.

Les murs et le plafond sont peints.

Ce local est borgne.

L'équipement comprend :

- Une cuvette de WC suspendue.
- Une vasque et un mitigeur posés sur un meuble en stratifié une porte.

LE SOUS-SOL

La cage d'escalier

(Photographies n° 36 et 37 en annexe)

Les marches de l'escalier sont recouvertes de carreaux de carrelage.

Les murs avec quelques spots intégrés à leur base sont peints.

La salle de jeux

(Photographies n° 38 et 39 en annexe)

Le sol est recouvert d'un parquet en stratifié.

Les murs et le plafond avec spots intégrés sont peints.

Le chauffage est assuré par un radiateur de chauffage central.

Cette pièce est borgne.

Une porte sous l'escalier ouvre sur un local de rangement (photographie n° 40 en annexe).

Les toilettes

(Photographie n° 41 en annexe)

Le sol est recouvert de carreaux de carrelage.

Les murs sont habillés de carreaux de faïence jusqu'à mi-hauteur, au-dessus ils sont peints.

Le plafond est peint.

Ce local est borgne.

L'équipement comprend :

- Une cuvette de WC suspendue.
- Un lave-mains avec mitigeur.

La chambre à l'angle Sud avec salle d'eau

(Photographies n° 42 et 43 en annexe)

Le sol est recouvert d'un parquet en stratifié.

Les murs et le plafond sont peints.

Le chauffage est assuré par un radiateur de chauffage central.

Cette pièce est éclairée par une fenêtre deux battants ouvrant sur une courette anglaise côté Sud-Ouest.

La salle d'eau

(Photographies n° 44 à 47 en annexe)

Elle est ouverte sur la chambre.

Le sol est recouvert de carreaux de carrelage.

Les murs sont peints excepté dans la douche et en périphérie du meuble-vasque où ils sont habillés de carreaux de faïence.

Le plafond avec spots intégrés est peint.

L'équipement comprend :

- Une vasque avec mélangeur posée sur un plateau en bois.
- Un radiateur sèche-serviette électrique.
- Une douche à l'italienne.

La salle de sport

(Photographies n° 48, 49 et 50 en annexe)

Le sol est recouvert d'un parquet en stratifié.

Les murs et le plafond avec spots intégrés sont peints.

Le chauffage est assuré par un radiateur de chauffage central.

Une penderie deux portes coulissantes est aménagée.

Cette pièce est borgne.

La buanderie - chaufferie

(Photographies n° 51 à 54 en annexe)

Le sol est recouvert de carreaux de carrelage.

Les murs et le plafond sont peints.

Le chauffage est assuré par un radiateur de chauffage central.

Ce local est éclairé par un vasistas ouvrant sur une courette anglaise côté Nord-Est.

L'équipement comprend :

- Un bassin en céramique deux bacs. Le mur au-dessus recouvert de carreaux de faïence est équipé d'un robinet.
- Un branchement pour lave-linge.
- Une chaudière de pompe à chaleur.
- Une aspiration centralisée.
- Un ballon d'eau chaude de 500 litres.

La salle « home cinéma »

(Photographies n° 55, 56 et 57 en annexe)

Le sol est recouvert de moquette.

Les murs sont peints.

Le faux plafond est constitué de plaques de plâtre isolation phonique.

Le chauffage est assuré par un radiateur de chauffage central.

Cette pièce est borgne.

L'ETAGE

La cage d'escalier

(Photographies n° 58 et 59 en annexe)

Les marches de l'escalier sont en chêne massif et le garde-corps est en verre.

Les murs sont peints.

L'éclairage est assuré par deux châssis fixes verticaux avec volets roulants motorisés.

L'espace salon - salle à manger - cuisine

Il est chauffé par le sol et par une cheminée double face installée entre le salon et l'espace salle à manger - cuisine (photographies n° 60 et 66 en annexe).

Le salon

(Photographies n° 62 à 65 en annexe)

Il est d'un niveau inférieur à celui de l'espace salle à manger - cuisine.

Le sol est recouvert de carreaux de carrelage.

Les murs et le plafond rampant avec poutraison apparente sont peints.

Il est éclairé par :

- Un châssis fixe avec volet roulant motorisé orienté Sud-Ouest.
- Deux châssis fixes et deux portes-fenêtres avec volet roulant motorisé donnant une terrasse côté Nord-Ouest d'une superficie de 23,31 m² dont le sol est recouvert de lames de bois composite et le garde-corps est en verre (photographies n° 67, 68 et 70 en annexe). Depuis cette terrasse, un escalier métallique avec rambarde métallique conduit au jardin côté Sud-Ouest (photographie n° 69 en annexe).
- Un châssis fixe avec volet roulant motorisé orienté Nord-Est.

La salle à manger - cuisine

(Photographies n° 60 et 71 à 79 en annexe)

Le sol est recouvert de carreaux de carrelage.

Les murs et le plafond avec spots intégrés sont peints.

Une bibliothèque est intégrée dans le mur côté Nord-Est de la salle à manger (photographie n° 61 en annexe).

Cette pièce est éclairée par :

- Deux châssis fixes avec volets roulants motorisés orientés Sud-Ouest.
- Une fenêtre un coulissant avec châssis fixe et volet roulant motorisé orientée Sud-Ouest.
- Une baie vitrée un coulissant avec châssis fixe et volet roulant motorisé ouvrant la terrasse au-dessus du garage côté Sud-Est d'une superficie de 49,82 m² dont le sol est recouvert de lames de bois composite et le garde-corps est en maçonnerie (photographies n° 82 et 83 en annexe).

La cuisine intégrée avec du mobilier en stratifié comprend :

- Un îlot central équipé d'une plaque de cuisson vitrocéramique, d'une hotte aspirante encastrée, d'une cave à vin, d'un tiroir à bouteilles, de trois casseroles et de deux tiroirs. Il est prolongé par un plateau en bois stratifié à usage de table pour les repas.
- Contre la paroi Sud-Ouest : un plan de travail en stratifié, un évier en inox deux bacs avec mitigeur, un lave-vaisselle, quatre casseroles et un placard une porte.
- Contre la paroi Nord-Est : un réfrigérateur-congélateur, deux placards une porte, deux placards une porte basculante, quatre tiroirs, deux casseroles, un four à vapeur et un four classique.

Une porte intégrée dans le mobilier de cuisine côté Nord-Est ouvre sur un cellier borgne équipé d'étagères (photographies n° 80 et 81 en annexe)

LE GARAGE AU REZ-DE-CHAUSSEE

Depuis le hall d'entrée de la villa, une porte ouvre sur un vestibule d'un niveau supérieur conduisant au garage (photographie n° 8 en annexe).

Le sol de ce vestibule est carrelé, les murs et le plafond avec spot intégré sont peints. Il est équipé d'une penderie deux portes coulissantes (photographies n° 84, 85 et 86 en annexe).

Le garage dont le sol est en béton brut et les murs et le plafond sont peints est éclairé par un châssis fixe orienté Nord-Est. Il est équipé d'une porte motorisée à ouverture sectionnelle (photographies n° 87 à 90 en annexe).

Une porte ouvre sur un palier borgne situé dans le fond du garage (photographie n° 91 en annexe) dans lequel est installé un bassin en céramique deux bacs avec un mitigeur fixé sur le mur au-dessus (photographie n° 92 en annexe).

Depuis ce palier, un escalier métallique en colimaçon conduit à une cave enterrée brute de béton (photographies n° 93, 94 et 95 en annexe).

Etablissement des diagnostics de la performance énergétique, de l'état des risques et pollutions et mesurage de l'immeuble

Le certificat de mesurage dans le cadre de la "Loi Carrez" de cet immeuble indique une superficie habitable de **252,05 m²** et une surface au sol totale de **321,63 m²**.

Une copie de ces rapports est annexée au présent.

Des photographies des lieux ont été tirées et des exemplaires en seront joints tant à l'original qu'à l'expédition du présent procès-verbal de description.

Telles ont été mes constatations terminées à MESSERY (Haute-Savoie), le 16 août 2023 à 16 heures 10.

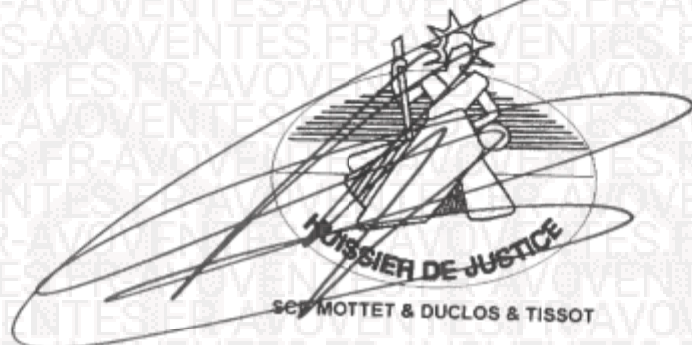
Procès-verbal de description dicté et rédigé en mon étude le 24 août 2023 de 14 heures à 16 heures 20.

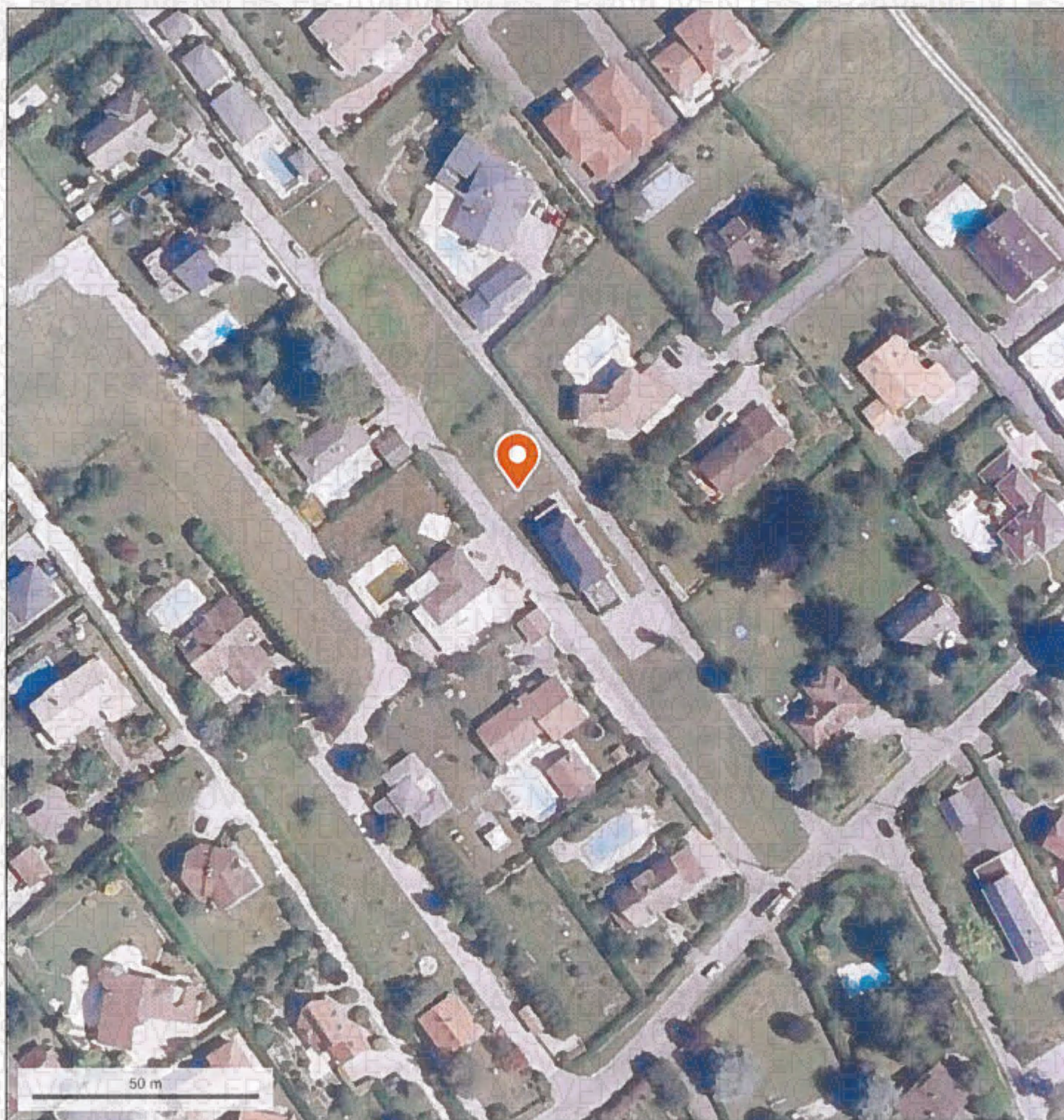
SOUS TOUTES RESERVES

COUT : CINQ CENT QUARANTE EUROS QUATRE CENTIMES.

Vacation	219,16
Emolument	223,20
Art. A444-48 Frais de Déplacement	7,67
HORS TAXES	450,03
TVA 20 %	90,01
COUT D'ACTE	540,04

Bruno MOTTET
Huissier de Justice Associé





SCP MOTTET - DUCLOS - TISSOT
Huissiers de Justice associés
8, rue Amédée VIII de Savoie
74160 SAINT-JULIEN-EN-GENEVOIS

Département :
HAUTE SAVOIE

Commune :
MESSERY

Section : D
Feuille : 000 D 01

Échelle d'origine : 1/1000
Échelle d'édition : 1/1000

Date d'édition : 28/08/2023
(fuseau horaire de Paris)

Coordonnées en projection : RGF93CC46
©2022 Direction Générale des Finances
Publiques

DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

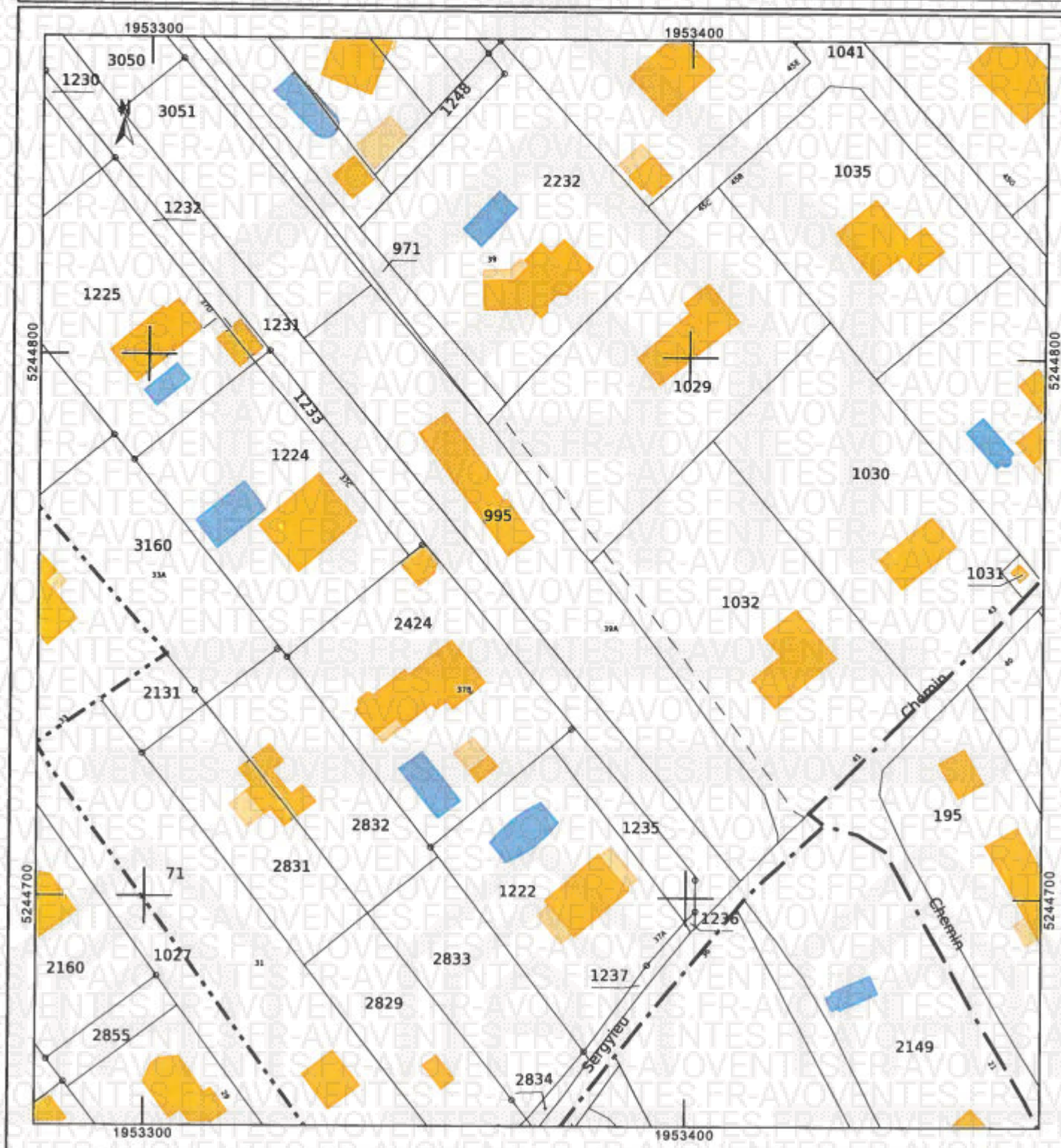
EXTRAIT DU PLAN CADASTRAL

SCP MOTTET - DUCLOS - TISSOT
Huissiers de Justice associés
8, rue Amédée VIII de Savoie
74160 SAINT-JULIEN-EN-GENEVOIS

Le plan visualisé sur cet extrait est géré
par le centre des impôts foncier suivant :
Centre Des Impôts Foncier de Bonneville
45 Rue Pierre de Coubertin 74136
74136 BONNEVILLE
tél. 04.50.97.19.01 -fax
cdif.bonneville@dgflp.finances.gouv.fr

Cet extrait de plan vous est délivré par :

cadastre.gouv.fr



Photographie n° 1



Photographie n° 2



Photographie n° 3



Photographie n° 4



Photographie n° 5



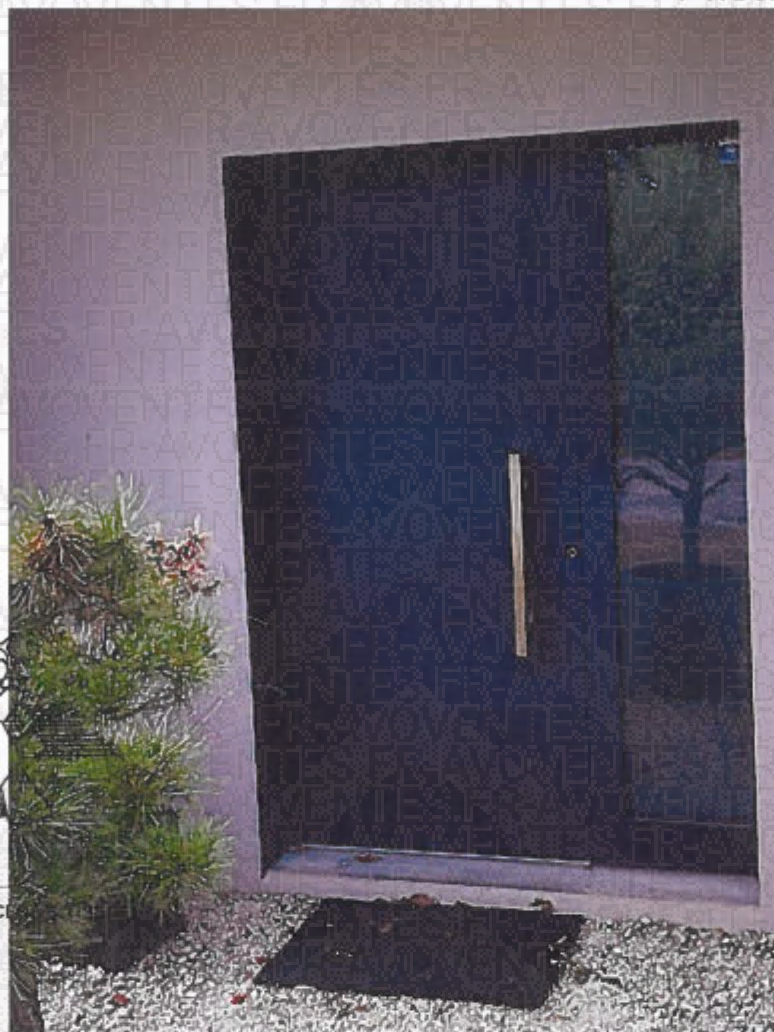
Photographie n° 6



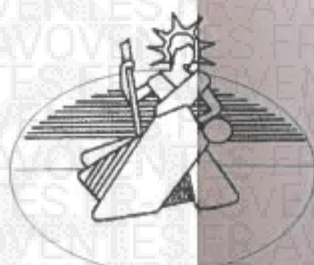
Photographie n° 7



SCP MOTTET & DUCLOS



Photographie n° 8



SCP MOTTET & DUCLOS & TISSOT



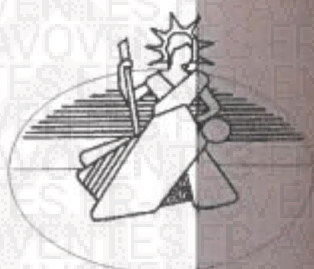
Photographie n° 9



SCP MOTTET & DUCLOS & TISSOT



Photographie n° 10



SCP MOTTET & DUCLOS & TISSOT

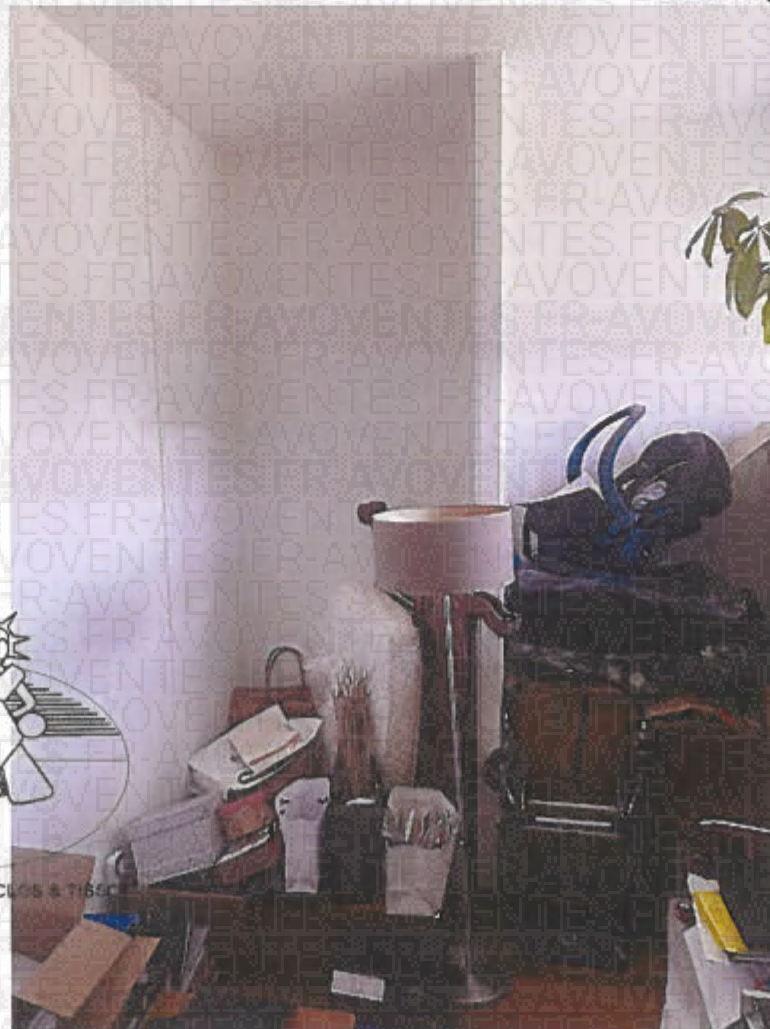


Photographie n° 11



SCP MOTTET & DUCLOS

Photographie n° 12



SCP MOTTET & DUCLOS

Photographie n° 13



SCP MOTTET & DUCLOS & TISSOT

Photographie n° 14



SCP MOTTET & DUCLOS & TISSOT

Photographie n° 15



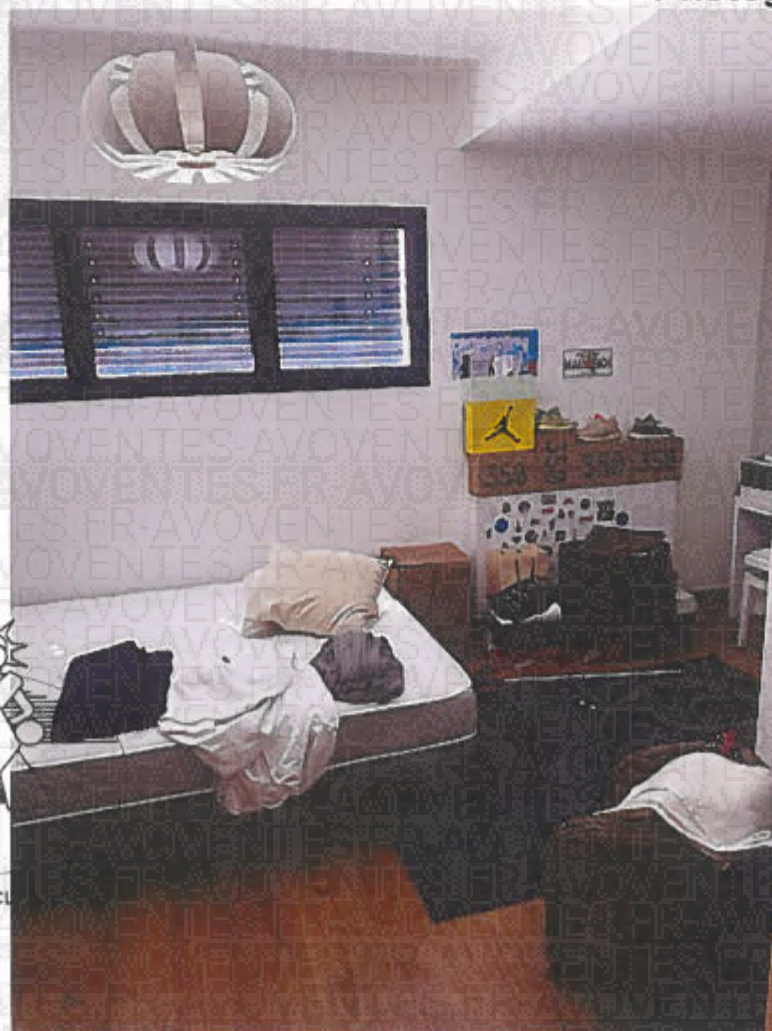
SCP MOTTET & DUCLOS



Photographie n° 16



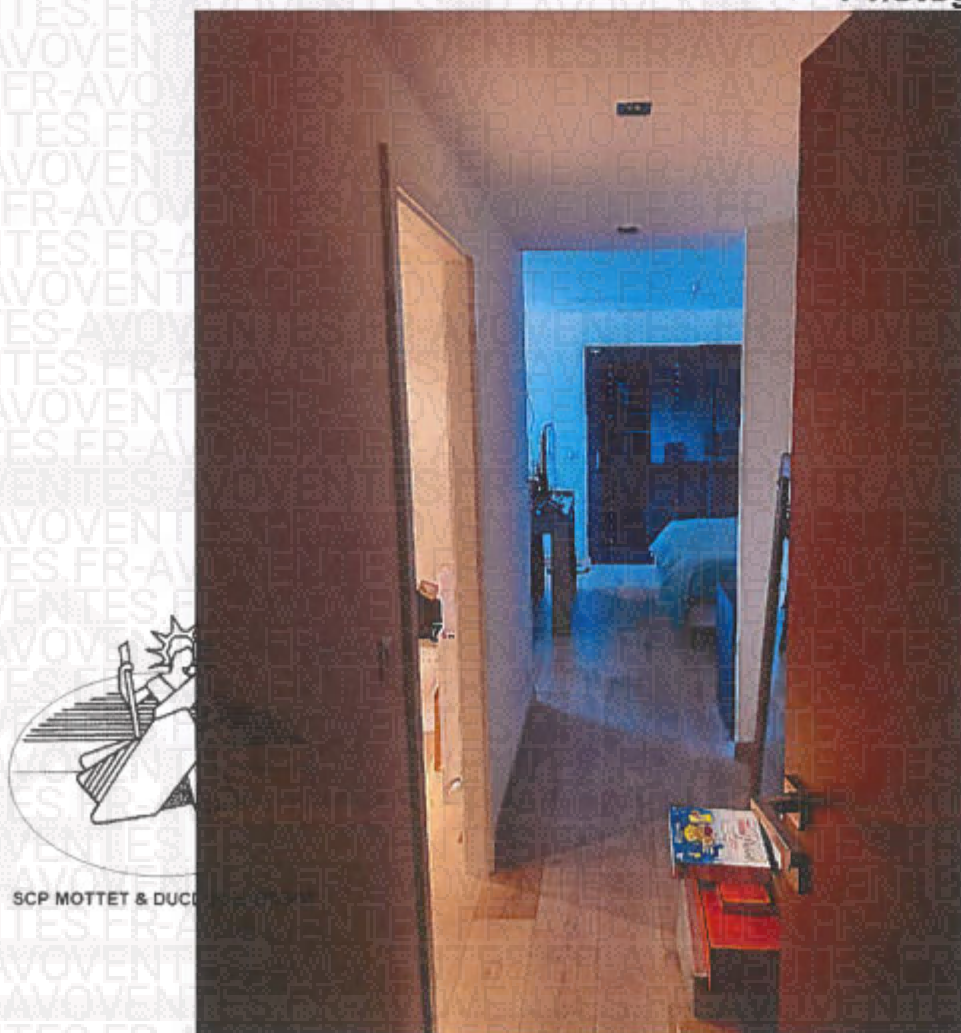
SCP MOTTET & DUCLOS



Photographie n° 17



Photographie n° 18

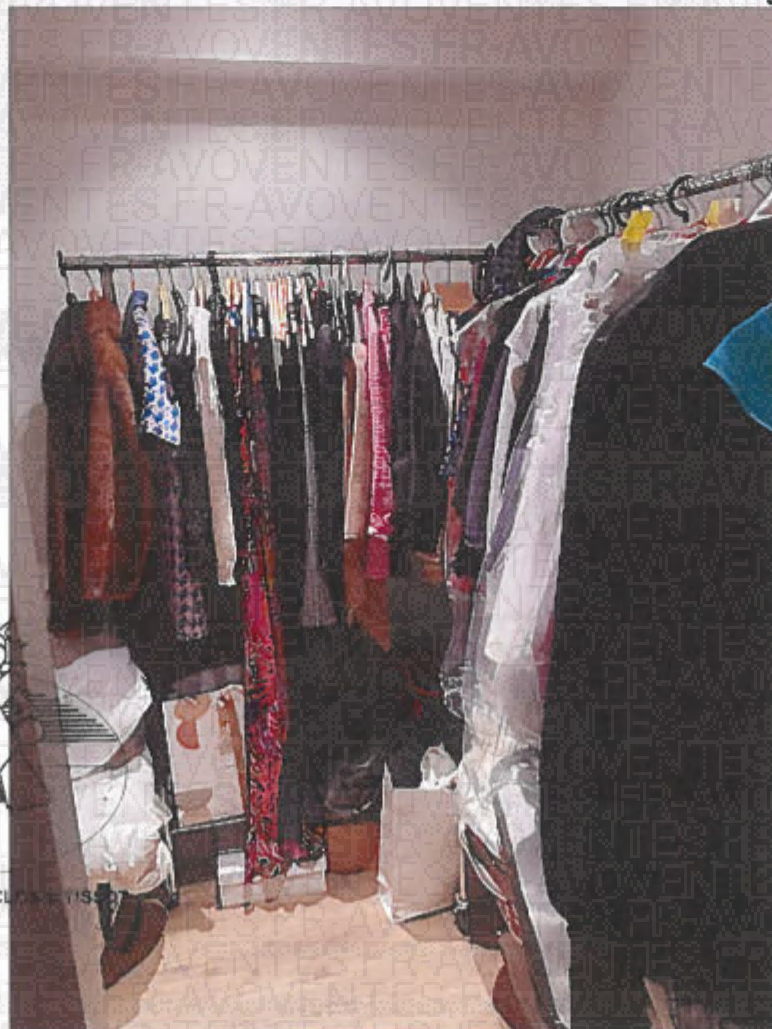


Photographie n° 19



SCP MOTTET & DUCLOS & TISSOT

Photographie n° 20



SCP MOTTET & DUCLOS & TISSOT

Photographie n° 21



SCP MOTTET & DUCLOS & TISSOT

Photographie n° 22

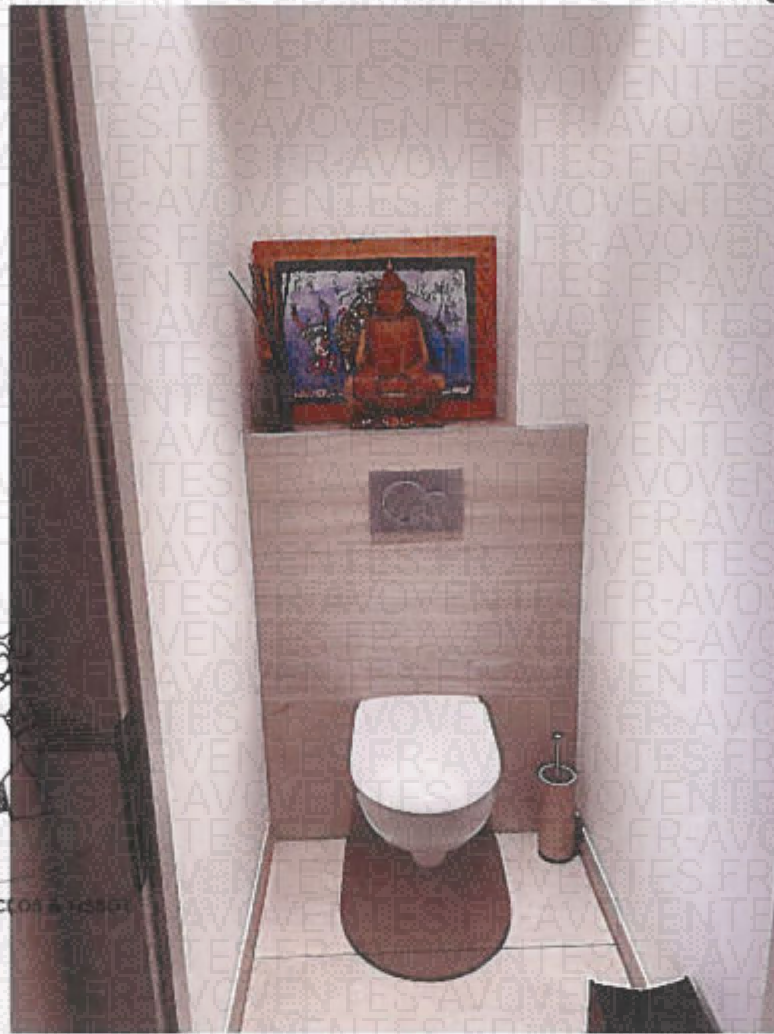


SCP MOTTET & DUCLOS & TISSOT

Photographie n° 23



SCP MOTTET & DUCLOS & TISSOT



Photographie n° 24



SCP MOTTET & DUCLOS & TISSOT

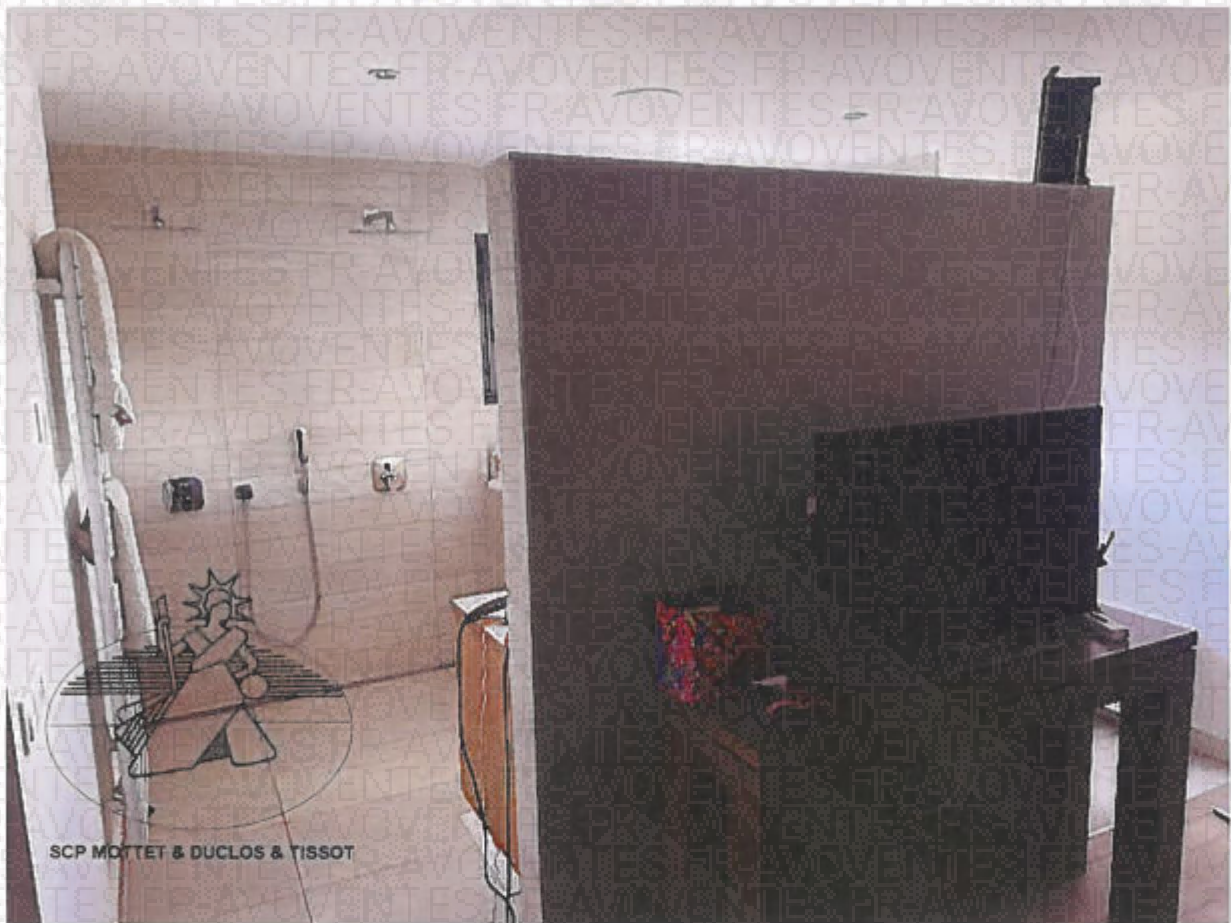
Photographie n° 25



Photographie n° 26



Photographie n° 27



Photographie n° 28



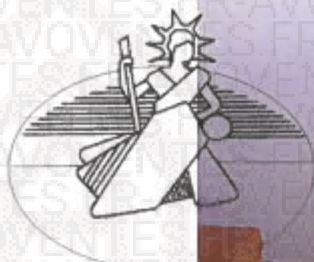
Photographie n° 29



SCP MOTTET & DUCLOS & TISSIER



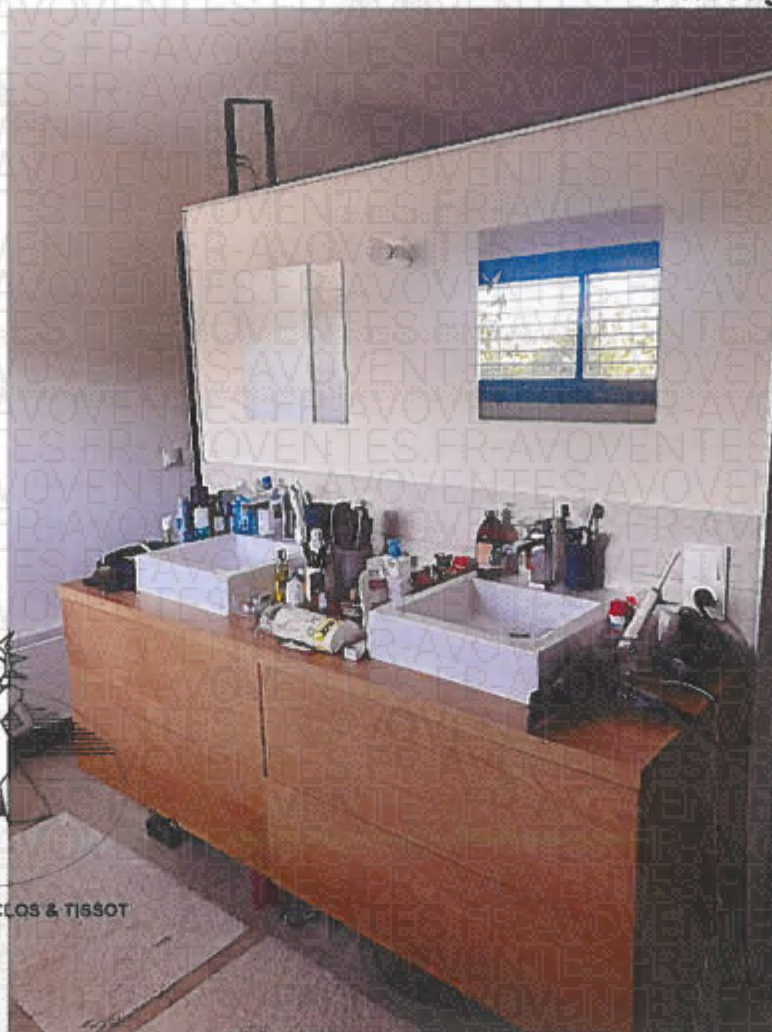
Photographie n° 30



SCP MOTTET & DUCLOS & TISSIER



Photographie n° 31



SCP MOTTET & DUCLOS & TISSOT

Photographie n° 32



SCP MOTTET & DUCLOS & TISSOT

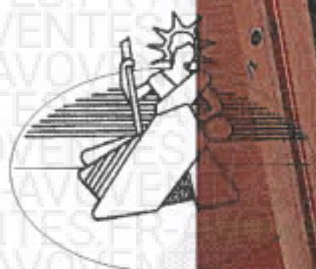
Photographie n° 33



Photographie n° 34



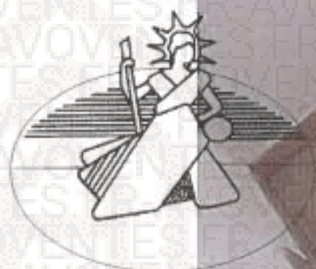
Photographie n° 35



SCP MOTTET & DUCLOS & TISSOT



Photographie n° 36



SCP MOTTET & DUCLOS & TISSOT





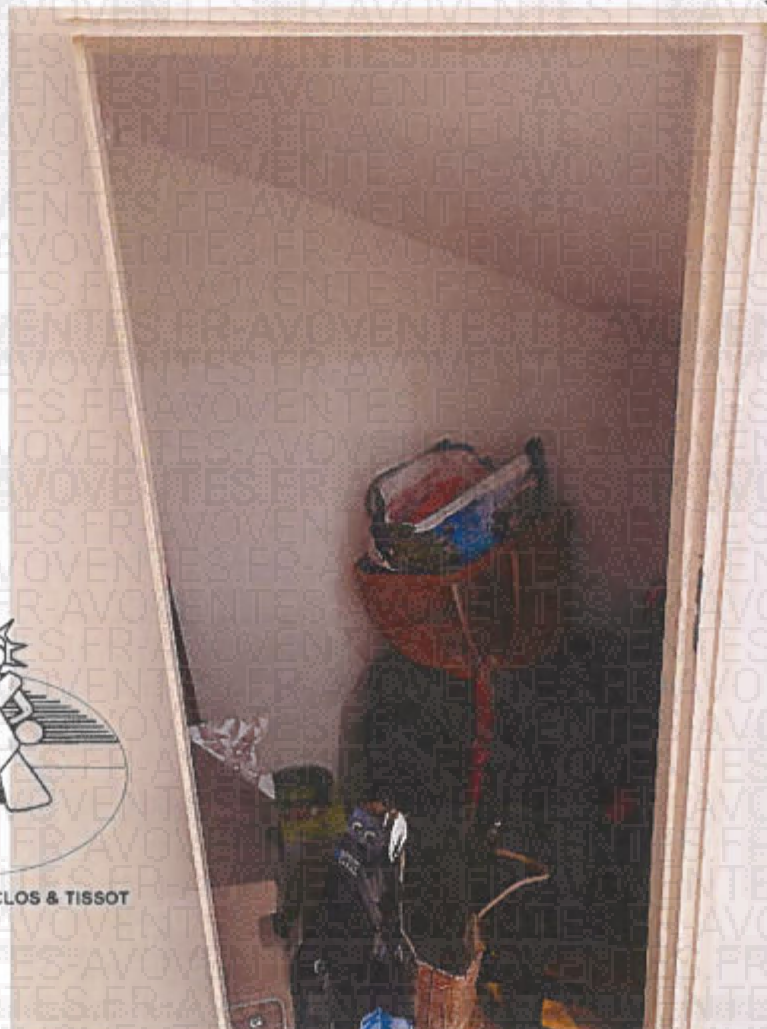
Photographie n° 39



Photographie n° 40



SCP MOTTET & DUCLOS & TISSOT



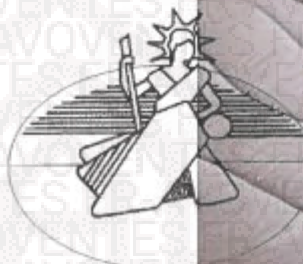
Photographie n° 41



SCP MOTTET & DUCLOS & TISSOT



Photographie n° 42



SCP MOTTET & DUCLOS & TISSOT

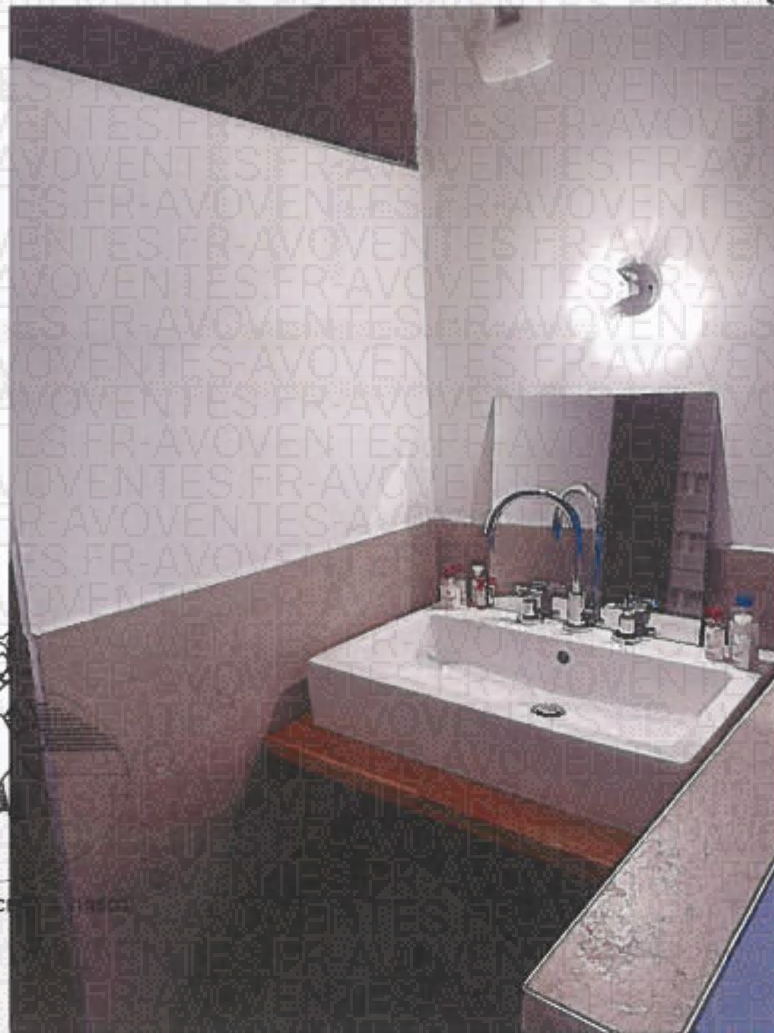




Photographie n° 45



SCP MOTTET & DUCLOS



Photographie n° 46



SCP MOTTET & DUCLOS & TISSOT



Photographie n° 47



SCP MOTTET & DUCLOS & TISSOT



Photographie n° 48



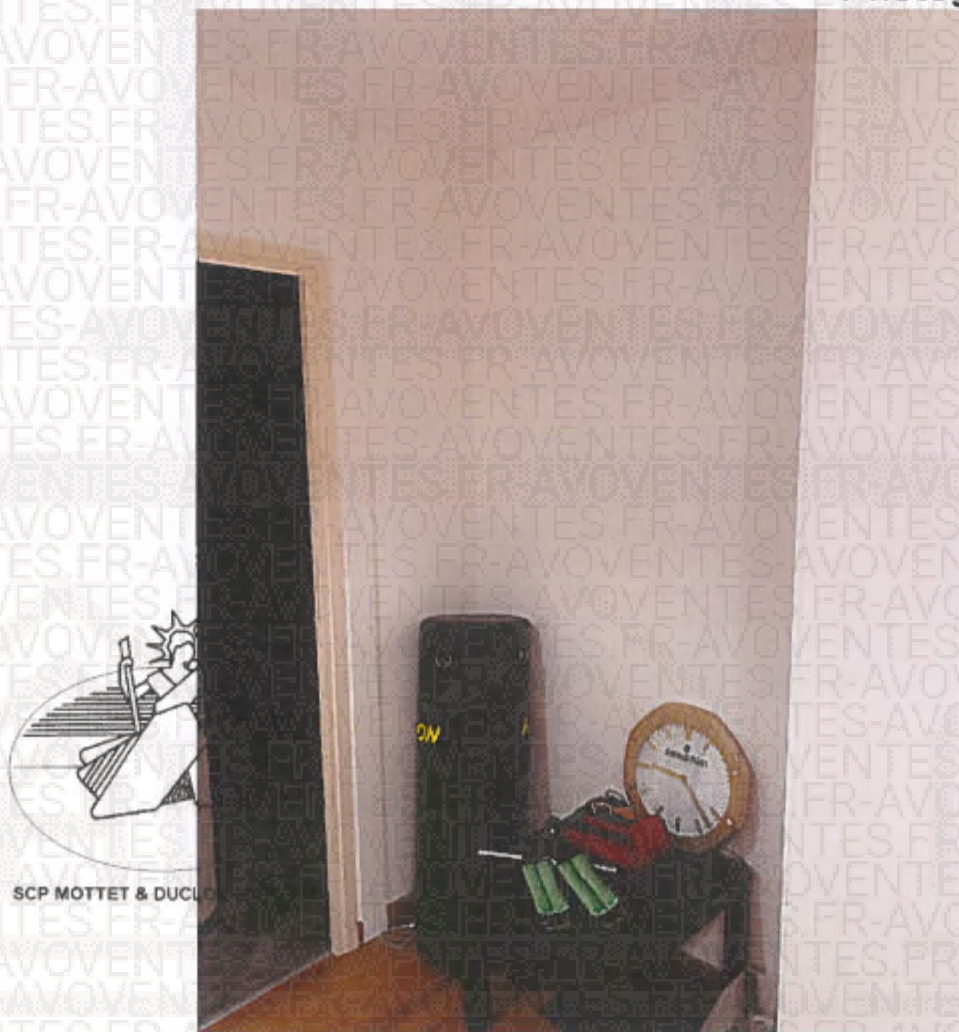
SCP MOTTET & DUCLOS & TISSOT



Photographie n° 49

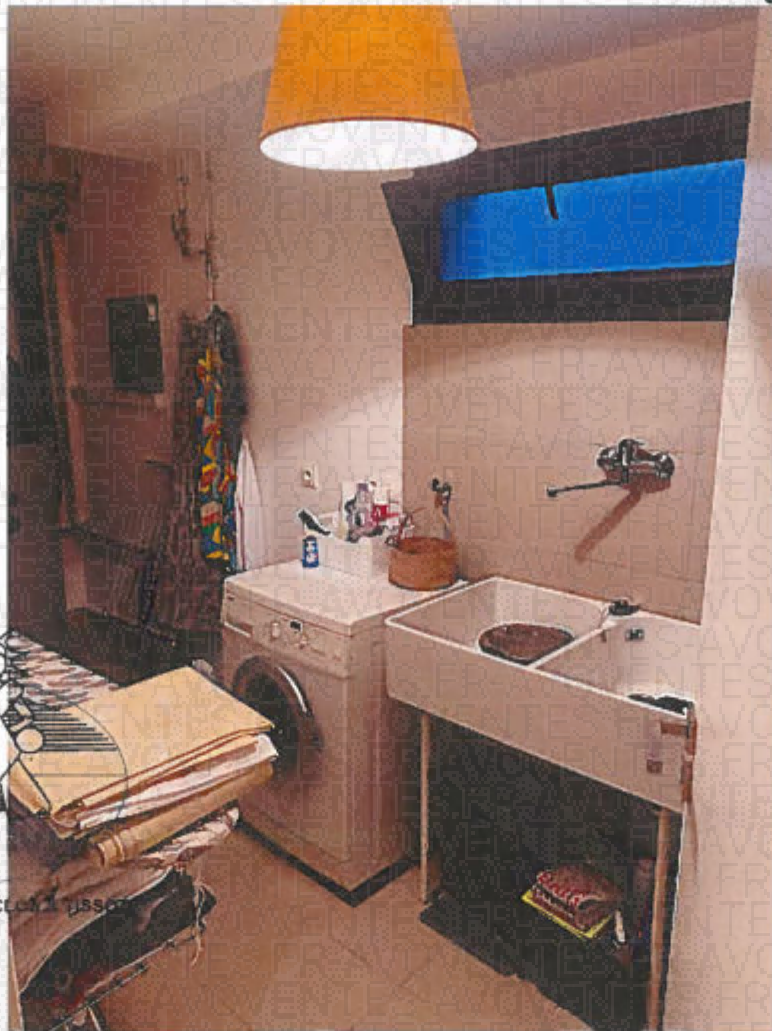


Photographie n° 50





SCP MOTTET & DUCLOS & TISSOT



SCP MOTTET & DUCLOS & TISSOT



Photographie n° 53



SCP MOTTET & DUCLOS



Photographie n° 54



SCP MOTTET & DUCLOS & TISSOT

Photographie n° 55



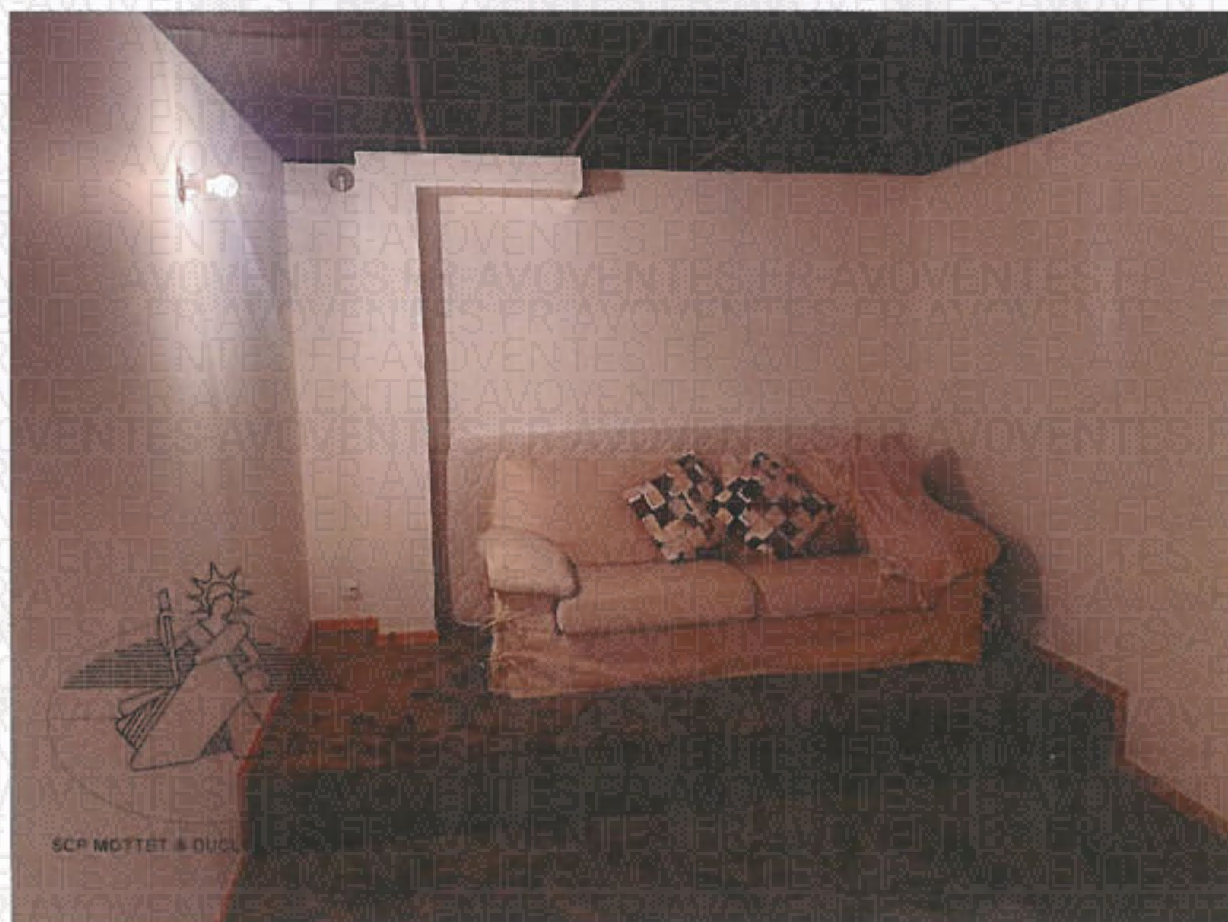
SCP MOTTET & DUCLOS & T.



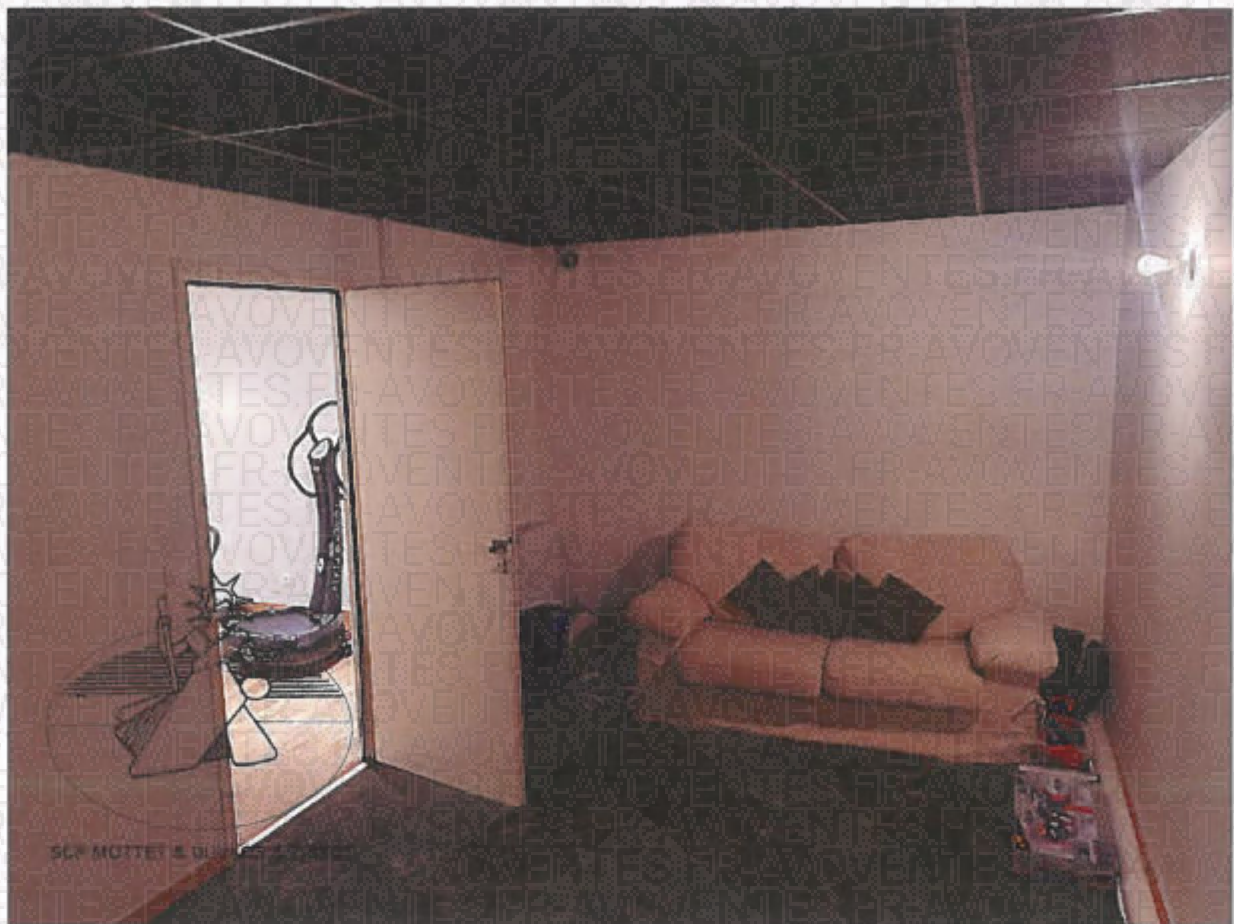
Photographie n° 56



SCP MOTTET & DUCLOS & T.



Photographie n° 57



Photographie n° 58





Photographie n° 61



SCP MOTTET & DUCLOS & TISSOT



Photographie n° 62



SCP MOTTET & DUCLOS & TISSOT



Photographie n° 63



SCP MOTTET & DUCLOS & TISSOT



Photographie n° 64



SCP MOTTET & DUCLOS & TISSOT



Photographie n° 67



Photographie n° 68



Photographie n° 69



SCP MOTTET & DUCLOS & TISSOT



Photographie n° 70



SCP MOTTET & DUCLOS & TISSOT





Photographie n° 73



Photographie n° 74



Photographie n° 75



Photographie n° 76







Photographie n° 81



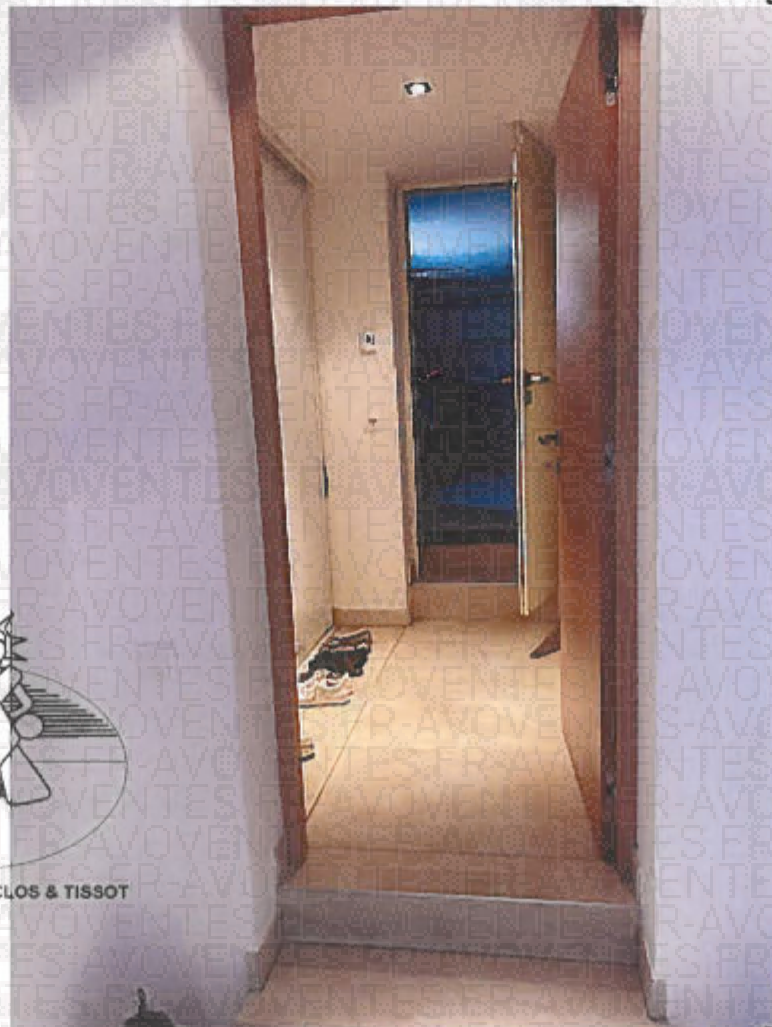
Photographie n° 82



Photographie n° 83



Photographie n° 84



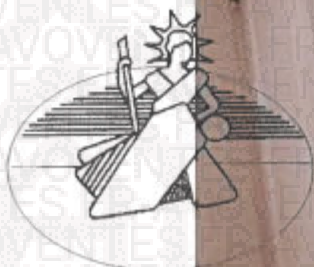
Photographie n° 85



SCP MOTTET & DUCLOS & TISSOT



Photographie n° 86



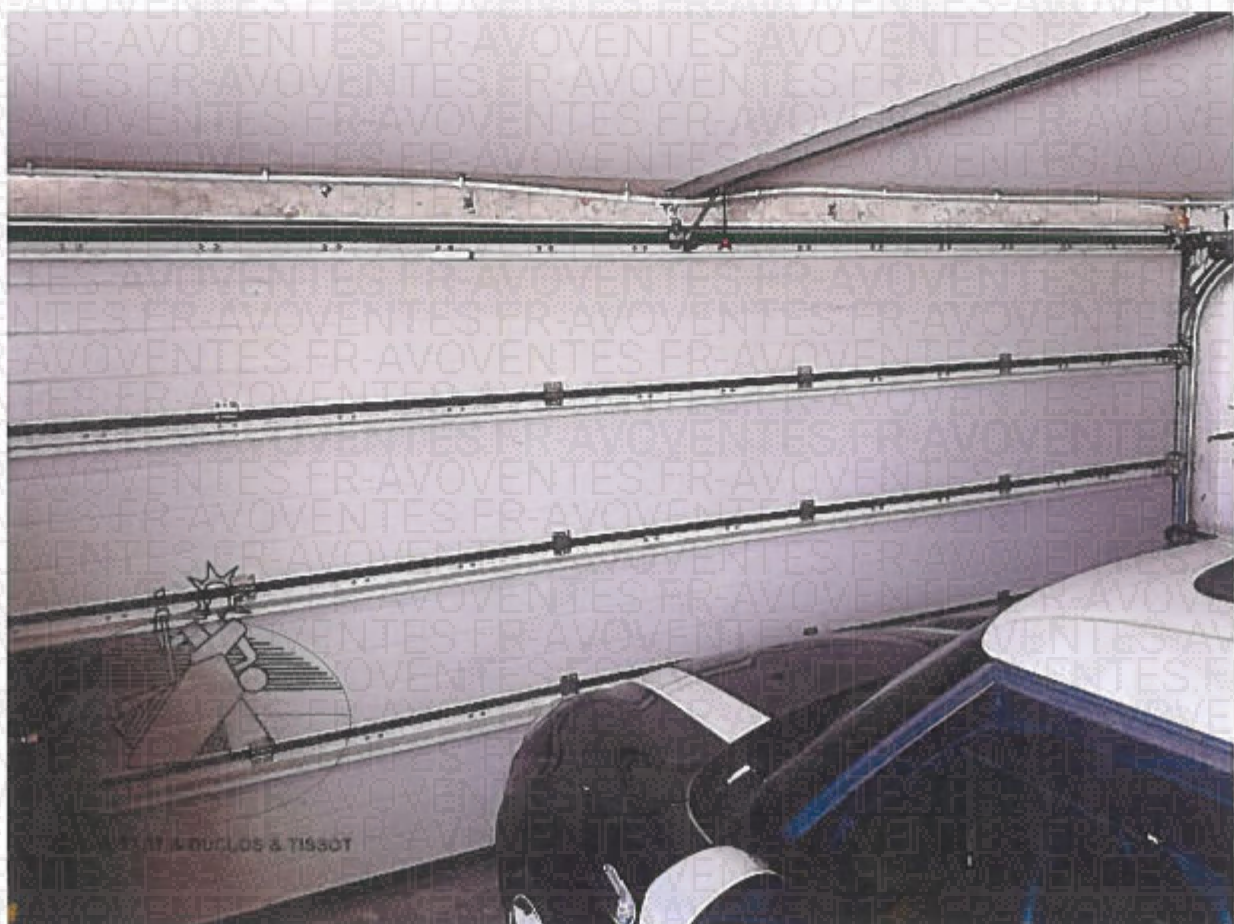
SCP MOTTET & DUCLOS & TISSOT



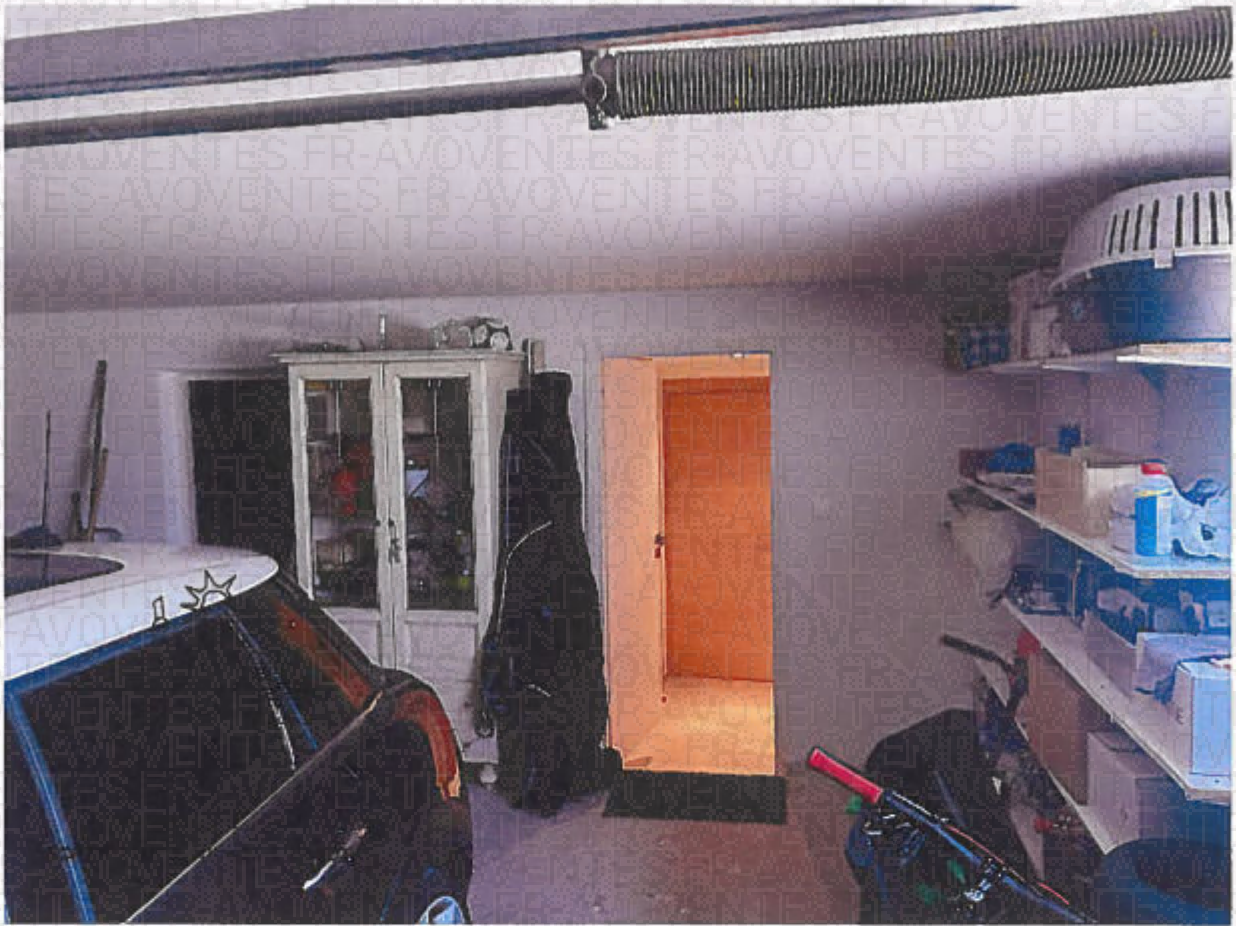
Photographie n° 87



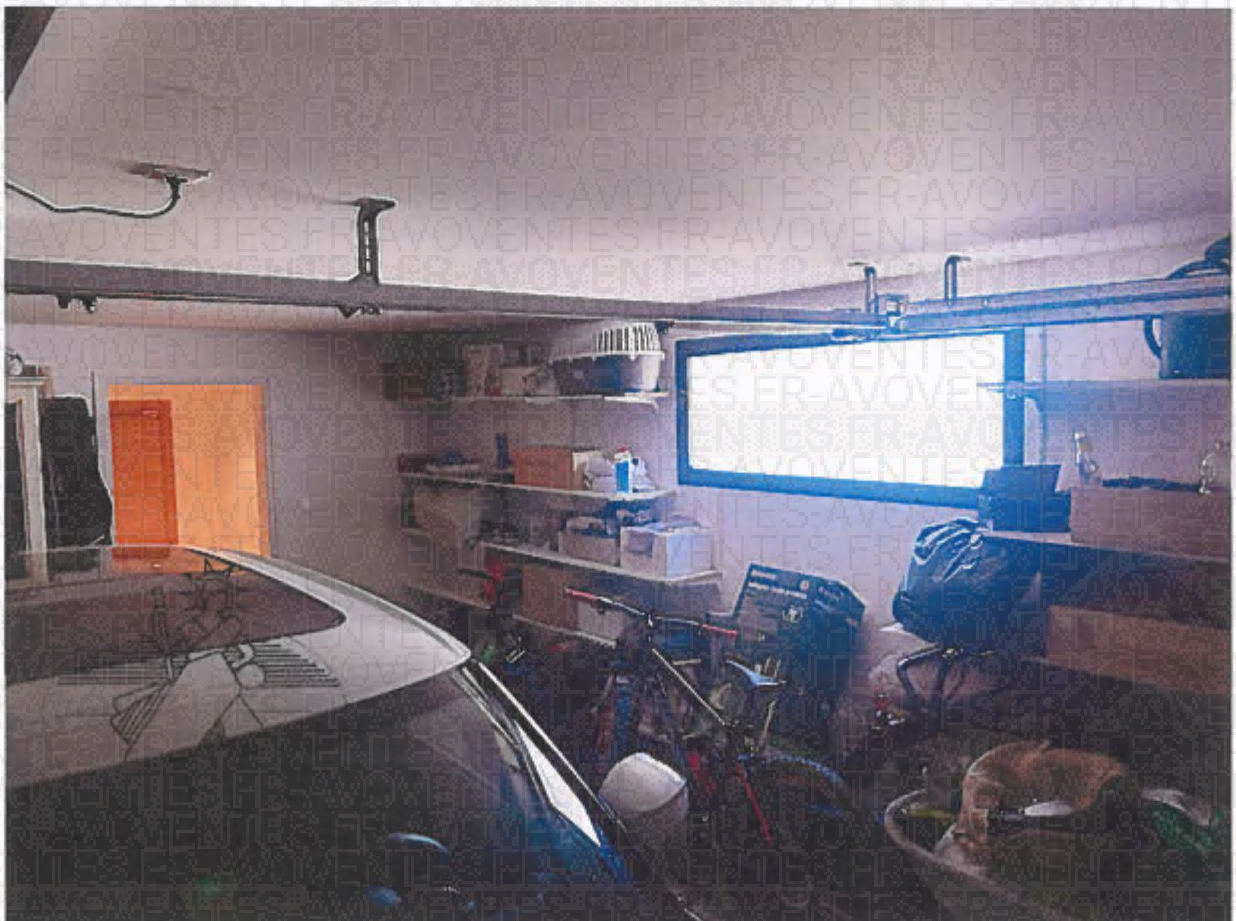
Photographie n° 88



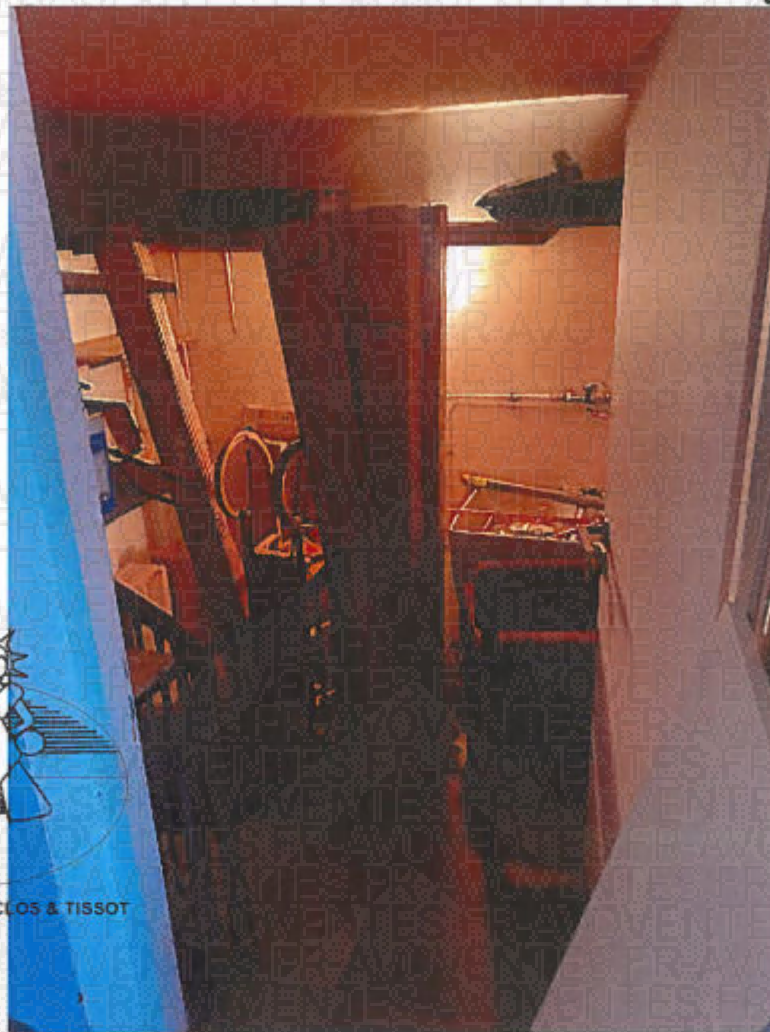
Photographie n° 89



Photographie n° 90



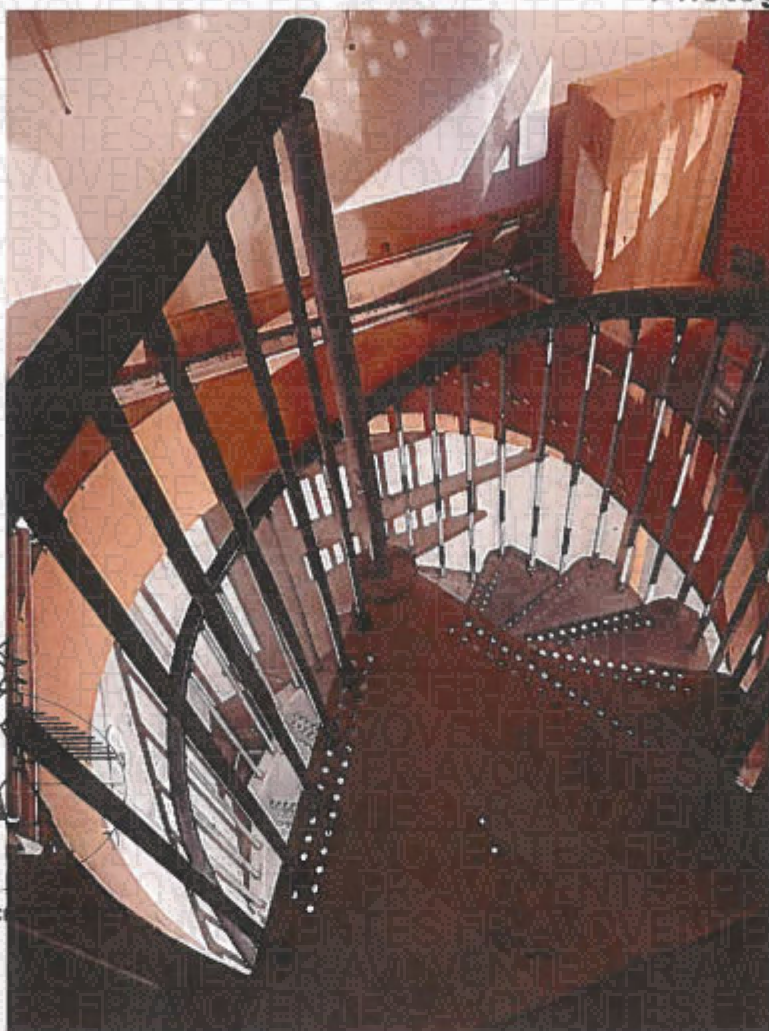
Photographie n° 91



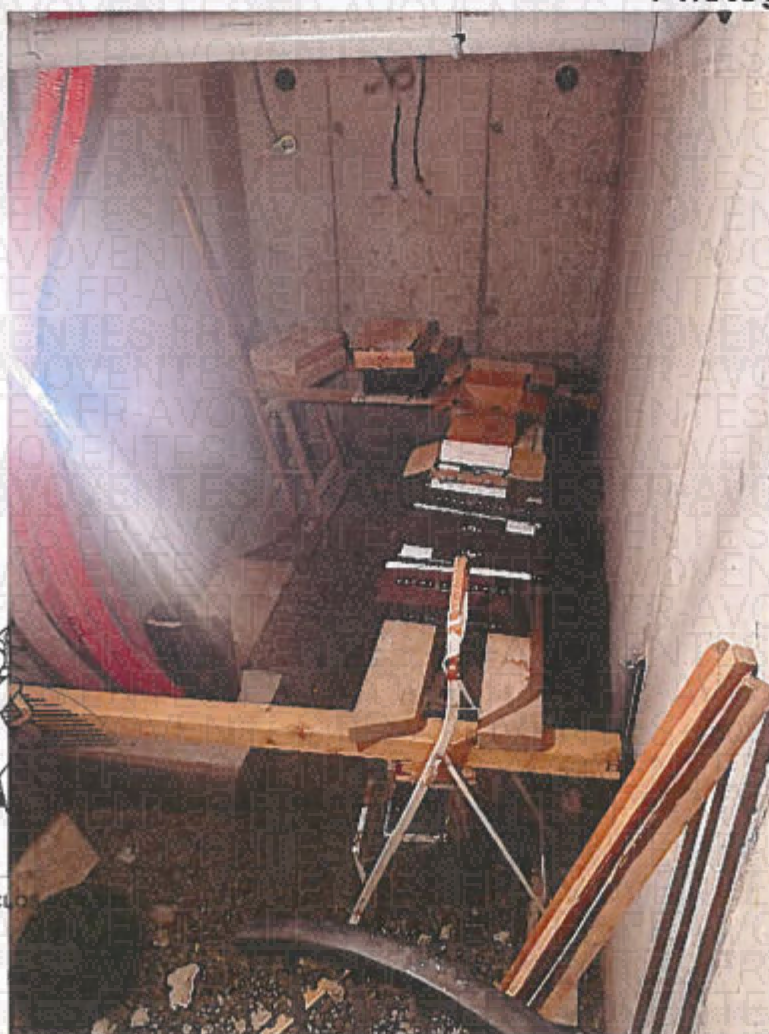
Photographie n° 92



Photographie n° 93



Photographie n° 94





SCP MOTTET & DUCLOS



SCP MOTTET & DUCLOS & TISSOT